

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 50388:2012/AC:2013

Applications ferroviaires - Alimentation électrique et matériel roulant - Critères techniques pour la coordination entre le système

Bahnanwendungen -
Bahnenergieversorgung und Fahrzeuge -
Technische Kriterien für die Koordination
zwischen Anlagen der

Railway Applications - Power supply and
rolling stock - Technical criteria for the
coordination between power supply
(substation) and rolling stock to achieve

08/2013



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 50388:2012/AC:2013 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 50388:2012/AC:2013.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !



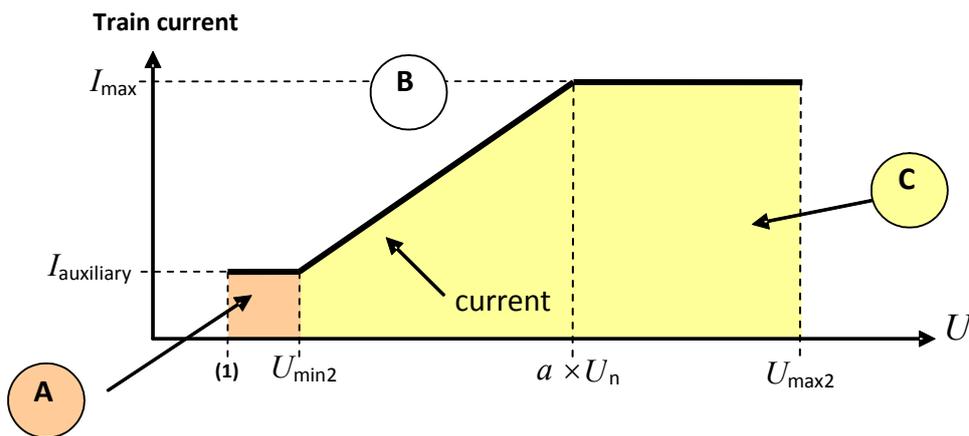
Corrigendum à l'EN 50388:2012

Version française

Corrigendum à l'EN 50388:2012 publiée le 2012-08-24

1 Modification au Figure 1

Remplacer la Figure 1 par la nouvelle figure ci-dessous:



- A** No traction
- B** Current level exceeded
- C** Allowable current levels

Corrigendum à l'EN 50388:2012 publiée le 2013-04-26

2 Modification au 12.1.1

Dans le premier alinéa, supprimer "dans les conditions décrites au 11.4".

Corrigendum à l'EN 50388:2012 publiée le 2013-08-30

3 Modification au Tableau F.1

Dans le Tableau F.1, Colonne: SK et Ligne: c.c. 3000 V, **remplacer** "1000 pour ligne à voie unique" avec "1400 pour ligne à voie unique".